

Enseignement de spécialité et optionnel - DANSE

lundi 11 mai 2020, par [Sandrine Bianco](#)

Enseignement artistique pratique et théorique accessible à tous les niveaux et toutes les filières proposées par l'établissement de la seconde à la terminale.

Enseignement en collaboration avec un partenaire prestigieux « Les Hivernales », Centre de Développement Chorégraphique National, reconnu par le Ministère de la Culture comme un maillon structurant la vie chorégraphique dans le sud de la France.

- S'adresse à tous les élèves, filles et garçons, débutants ou confirmés, désireux de développer une culture vivante et ambitieuse
- Se destine aux élèves ouverts d'esprit, intéressés par la danse, les arts vivants, l'art en général.
- Développe les connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux et permet d'explorer des pratiques plurielles en danse
- Il s'agit d'aimer danser, d'aimer composer, d'aimer créer seul ou à plusieurs, de rencontrer des artistes, de se mettre en projet, d'aller apprécier des spectacles et les analyser.

En classe de Seconde 3h /semaine :découvrir

L'enseignement de la danse en seconde **vise à développer une culture vivante et partagée**, engageant l'élève dans une **démarche de découverte et d'ouverture** par une **pratique plurielle et une culture chorégraphique variée. Aucun prérequis technique et culturel n'est exigé.**

Pratique de styles et cultures variés

La rencontre avec les œuvres et les artistes

La fréquentation des lieux artistiques et culturels

En 1ère et Terminale : approfondir- analyser- s'engager -s'enrichir

L'enseignement de la danse au cycle terminal, **vise à approfondir une culture chorégraphique, plurielle et ambitieuse** et accessible à tous.

La **démarche de création est au cœur** de cet enseignement articulant indissociablement pratique et théorie ; l'élève **pratique et analyse** les différents langages, **développe son envie de créer seul ou à plusieurs**, son esprit critique, opère ses propres choix : **l'élève apprend à s'engager.**

Ci-contre un lien "témoignages anciens élèves ayant suivi le cursus. Cliquer [ICI](#)

2 formes d'enseignement

Enseignement spécialité : 4h/semaine Première, 6h en Terminale

Les contenus d'enseignements s'articulent dans le croisement des œuvres choisies, des artistes rencontrés et des spectacles vus et étudiés. il s'agit d'approfondir les connaissances avec une pratique conséquente en lien avec une culture chorégraphique au sens large

En 1ères spécialité : 2 thèmes d'étude visités et illustrés :

- Le corps en danse (usages et mise en jeu du corps)
- La danse, entre continuité et ruptures, évolution de la danse et le sens de ces évolutions.

En Terminale spécialité : 1 thème d'étude

- La danse, regard porté sur le monde, questionnements des partis pris et radicalités esthétiques ou politiques véhiculés par les oeuvres et artistes.

Précisions du programme site du lycée "Section danse au lycée enseignements spécialité et optionnel

Pratique et culture chorégraphique se rejoignent le plus souvent pour préparer les élèves aux exigences attendues dans les programmes.

Enseignement optionnel:3h/semaine en première et 3h/semaine Terminale

L'enseignement optionnel de danse vise à découvrir une culture chorégraphique plurielle, partagée et accessible à tous. Il repose sur la rencontre avec les œuvres, les artistes, en partenariat avec les lieux artistiques et culturels.

Pour tous les niveaux et enseignements

Aux cours s'ajoute l'obligation légale d'assister à certains spectacles pour lesquels **une participation est demandée aux familles** de 45€ environ en seconde, première et terminale enseignement optionnel et 60€ en première et terminale spécialité (le lycée prend en charge les déplacements).

A noter : toute inscription à l'option engage pour le parcours scolaire de la seconde à la terminale.